

AVIS AUX ÉTUDIANTS

Procédure d'inscription - Semestre de Printemps 2009-2010

NOUVEAUX ETUDIANTS

PREMIERE INSCRIPTION A L'USEK

Chers étudiants,

Afin de réussir votre inscription à l'USEK, nous vous recommandons de respecter la procédure suivante :

Étape 1 : Choix de la filière d'études

Les nouveaux étudiants ont le choix :

- de s'adresser personnellement au Bureau d'Orientation et d'Admission pour obtenir leurs résultats aux épreuves d'admission et confirmer leur choix de filière d'études ;
- de visiter le site Web de l'USEK à l'adresse www.usek.edu.lb et de choisir sur l'icône [Résultats des Epreuves d'Admission]. Il leur sera demandé d'introduire le numéro de leur dossier d'admission (ADMxxxxx) et leur date de naissance pour identification. Ils pourront ainsi consulter leurs résultats aux épreuves d'admission et confirmer leur choix de filière **UNIQUEMENT SI LEUR DOSSIER D'ADMISSION EST COMPLET**. Sinon, ils devront le compléter en s'adressant au Bureau d'Orientation et d'Admission.

Étape 2 : Paiement du premier versement des frais universitaires

Après avoir effectué le choix de leur filière d'études, les nouveaux étudiants doivent attendre **2 jours ouvrables** avant de procéder au paiement du premier versement des frais universitaires. Passé ce délai, ils peuvent s'adresser à l'une des branches des banques **AUDI, BLOM, BYBLOS ET BANK OF BEIRUT, MUNIS DE LEUR NUMERO D'ADMISSION, SANS DEVOIR RETIRER UN BORDEREAU DE PAIEMENT DU BUREAU DE COMPTABILITE**.

Le montant du premier versement est fixé à :

- 750 US\$ pour les programmes de Master de la Faculté de Droit, de la Faculté des Lettres, de la Faculté de Musique et de la Faculté de Philosophie et des Sciences humaines ;
- 1000 US\$ pour tous les autres programmes universitaires ;
- 205 US\$ pour les programmes de formation continue.

Le paiement doit avoir lieu **2 jours ouvrables au moins avant le début de l'inscription aux cours**.

Étape 3 : Inscription aux cours

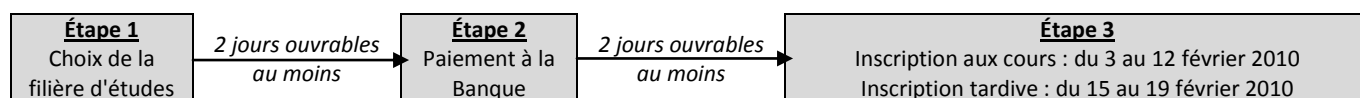
La période d'inscription pour le semestre de Printemps 2009-2010 s'étend du **3 au 12 février 2010**. La période d'Ajout/Retrait (*Add & Drop*) et la période de l'inscription tardive (*Late registration*) s'étend du **15 au 19 février 2010**. Tout étudiant qui s'inscrit durant la période de l'inscription tardive aura **une pénalité de 50 US\$**.

Les étudiants doivent se présenter au Bureau d'inscription de la Faculté/Institut concerné(e) 2 jours ouvrables au moins après avoir procédé au paiement du premier versement à la banque.

Pour s'inscrire, l'étudiant doit :

- Consulter à l'avance les horaires des cours sur le site Web de l'USEK (www.usek.edu.lb) ou sur les tableaux d'affichage et choisir les cours en fonction du programme envisagé.
- Remplir un formulaire d'inscription provisoire indiquant les cours choisis. Ce formulaire est disponible au Bureau d'inscription de la Faculté/ Institut concerné(e), au Bureau du Registraire et sur l'intranet de l'USEK.
- S'entretenir avec un conseiller pédagogique qui procèdera à la vérification des cours choisis et à l'inscription sur le système informatique.

À la fin de la procédure d'inscription, l'étudiant reçoit un document imprimé et signé par le conseiller pédagogique mentionnant le détail de l'inscription (cours, crédits, horaires et lieux). L'étudiant devra conserver ce document et le présenter lors de tout changement d'inscription durant la période Ajout/Retrait qui s'étend du 15 au 19 février 2010. **IL EST IMPERATIF DE CONSERVER CE DOCUMENT JUSQU'À LA FIN DU SEMESTRE.**



Heures d'ouverture des bureaux administratifs et des secrétariats des unités académiques : de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30
Pour toute information : Tél. : 09/600000

Consulter périodiquement le site Web de l'USEK (www.usek.edu.lb)
Pour toute demande d'information, pour déposer une plainte ou une réclamation, envoyez un courriel à l'adresse
inscriptions@usek.edu.lb.

Le Secrétaire Général – 14 janvier 2010